

Cette mesure consistait à accorder à ces réunions l'envoi dans chaque département de deux ou trois émissaires choisis dans les différentes catégories des ouvriers de la capitale, et dont la mission serait payée à titre de secours de la République sur les fonds du ministère de l'intérieur. Ce secours devait se monter à une somme de cent ou cent vingt mille francs. M. Ledru Rollin se refusait à prendre sous sa seule responsabilité l'emploi d'une somme si forte, à moins d'être couvert par le consentement formel du conseil. Le conseil autorisa la mesure et la dépense. il recommanda au ministre de surveiller le choix de ses émissaires, de ne désigner que des hommes probes, honnêtes, modérés, des modèles et non des agitateurs, et de limiter leur mission à la propagation des saines doctrines républicaines et des informations techniques sur l'exercice de leurs droits électoraux. Toute immixtion même confidentielle de ces agents au nom du gouvernement dans les candidatures leur fut interdite. à ces conditions la mesure fut autorisée. elle était justifiée dans l'esprit même de ceux qui y répugnaient et qui en prévoyaient les inconvénients par la nécessité de ramener les deux cent mille ouvriers de Paris à l'acceptation volontaire du terme assigné aux élections. c'était une concession à l'urgence, un sacrifice à la concorde. une insurrection de deux cent mille ouvriers de

Paris contre le terme rapproché des élections aurait coûté plus d'or et plus de sang. Tel fut l'esprit de cette concession. elle fut une faute. Le ministre des affaires étrangères le sentait en y consentant. Quelques-uns de ces hommes scandalisèrent l'opinion et la morale par des actes et par des correspondances qui salirent leur mission. Mais leur mission demandée par les uns, tolérée par les autres, reconnue nécessaire par tous, n'eut pas d'autre motif, ni un autre objet. quoique malheureuse dans les choix cette mesure contribua puissamment à faire accepter et rapprocher les élections.

#### XI.

A cette époque Lamartine prévoyant après la réunion de l'Assemblée nationale des agitations inévitables et des nécessités militaires, se préoccupa secrètement et vivement d'une organisation de l'armée plus active, de son rapprochement de Paris, et de son commandement donné à un chef ferme, populaire et républicain. Pour repopulariser l'armée il fallait que le chef définitif qu'on lui donnerait fût à la fois un militaire agréable au soldat et un homme politique au-dessus du soupçon de trahison contre la République.

M. Arago, à la fois ministre de la guerre et mi-



nistre de la marine, suffisait à ces deux grandes administrations par l'activité et par l'étendue de son esprit. Son nom jusque-là avait servi à éteindre les rivalités qui auraient pu s'élever entre les officiers généraux facilement jaloux de la préférence que le gouvernement aurait donnée à l'un sur les autres. Un nom civil neutralisait le commandement de l'armée. M. Arago avait été respecté des militaires comme la loi plus encore que comme un ministre. Son énergie impartiale avait rétabli et maintenu la discipline. L'armée se recrutait et obéissait aussi bien qu'à aucune autre époque de notre histoire, mais l'Assemblée approchait. M. Arago rentrerait peut-être dans les rangs de la représentation. L'Assemblée aurait besoin de force à Paris et autour de Paris il faudrait un ministre qui pût à la fois organiser et combattre.

Lamartine ne se faisait aucune illusion sur l'avenir. il savait par l'histoire qu'un gouvernement naissant a des assauts de plusieurs années à soutenir, et que le berceau de ce gouvernement, républicain ou monarchique, a besoin d'être ombragé de baïonnettes. La démocratie surtout veut être forte, et d'autant plus forte qu'elle est plus voisine de la démagogie. Tous les crimes de l'anarchie viennent de la faiblesse. Le socialisme et le paupérisme, dangers propres à une civilisation trop industrielle, rendaient plus évidente pour tous les

yeux la nécessité d'armer vigoureusement la République.

Lamartine couvait pour cela depuis longtemps trois pensées. La première était une armée puissamment organisée et disposée sur le territoire en trois grands corps se servant d'appui les uns aux autres, et pouvant dans leurs évolutions larges et rapides non pas seulement réprimer ici, ou là, telle ou telle émeute, mais manœuvrer en grand dans toute l'étendue du territoire français, sur des pivots assis d'avance comme dans les grandes guerres civiles romaines. Trois généraux devaient commander ces trois corps. l'un à Paris et dans le rayon immédiat de Paris, l'autre à Bourges et dans les provinces voisines, le troisième, de Lyon à Marseille.

La seconde pensée était la formation d'une réserve de trois cents bataillons départementaux de garde mobile, armés, disciplinés, équipés, exercés, encadrés, mais restant dans leurs foyers et n'en sortant qu'à l'appel du conseil de département, du préfet ou du gouvernement pour les cas soudains de troubles ou de guerre intestine. C'était la fédération antisocialiste et antianarchique instituée et mobilisée d'avance entre les mains des départements. En cas de défaite à Paris l'ordre social retrouvait indépendamment de l'armée trois cent mille défenseurs et pouvait étouffer en huit jours la sédition sous les murs de Paris. Au lieu de l'armée révo-



lutionnaire de 1793 c'était l'armée républicaine de 1848, protégeant partout l'ordre, la propriété, la vie des citoyens contre la terreur, et la dislocation de l'empire. En cas de guerre étrangère ces trois cents bataillons entraient en seconde ligne sur nos frontières et dans nos places fortes et rendaient libre tout le reste de l'armée.

Enfin sa troisième pensée était de donner à la République et à l'Assemblée nationale un ministre de la guerre soldat et républicain, qui fit aimer la République par l'armée et qui fit accepter sans défiance l'armée par la République.

La première de ces pensées était accomplie déjà à moitié par M. Arago et par le gouvernement. L'armée était en voie d'être bientôt portée à cinq cent mille hommes.

La création des trois cents bataillons de garde mobile départementale avait été déjà plusieurs fois mentionnée par Lamartine au conseil en prévision des éventualités de guerre étrangère. Lamartine n'ignorait pas que cette pensée révélée sous son vrai jour aurait porté ombrage au parti radical, qui tendait évidemment à supprimer l'armée, surtout dans Paris, et à lui substituer l'omnipotence de l'organisation socialiste des clubs et des ouvriers, organisation gouvernée par les chefs de secte contre les commerçants, la propriété, la bourgeoisie.

Il ajourna donc plusieurs fois sa proposition formelle. Il en entretint séparément quelques-uns de ses collègues. Il les pénétra de cette idée, et les prépara à la présenter eux-mêmes au gouvernement.

M. Flocon qui venait de rentrer dans la vie active à la suite d'une longue maladie et qui concevait vite tout ce qui se rattachait à la puissance de la patrie, se chargea de produire sous la forme d'une proposition urgente et formelle cette pensée qu'il partageait avec le ministre des affaires étrangères. Le patriotisme bien avéré de ce jeune membre du gouvernement et l'ascendant de son énergie sur le parti radical déconcertèrent les objections. Lamartine le soutint comme si cette idée eût été pour lui une révélation soudaine du patriotisme en péril. Le décret fut porté à l'unanimité. Lamartine en rentrant chez lui dit à ses amis : « Si l'Assemblée nationale exécute activement « mon décret, des trois cent mille hommes, « la guerre civile est désormais impossible et la « société ne peut pas avoir d'éclipse de plus de dix « jours. » Mais pour exécuter ce décret il fallait un ministre. il crut l'avoir trouvé dans le général Eugène Cavaignac.

## XII.

Le général Cavaignac fils d'un homme de renom-



mée révolutionnaire et conventionnelle, était frère d'un des jeunes précurseurs de la République, autre *Carrel*, dont le caractère, le talent et la mémoire étaient passés à l'état de religion dans le parti de la démocratie active. Ce nom était si populaire parmi ceux qui lui survivaient qu'il reflétait jusque sur son frère une partie de cette consécration. Le second Cavaignac servait en Afrique, le gouvernement provisoire dès sa première séance à l'Hôtel de Ville l'avait nommé gouverneur général. Plus tard le gouvernement l'avait appelé à Paris en lui offrant le ministère de la guerre. le général avait répondu au gouvernement en termes un peu fiers il avait fait des conditions si hautes que le gouvernement avait été blessé de cette résistance à son premier signe et avait renoncé aux services de ce général à Paris.

Les choses en étaient là; lorsque Lamartine pensant toujours à fortifier l'Assemblée nationale par un chef militaire donné à l'armée, ouvrit par hasard un journal et y lut une profession de foi claire, brève et républicaine signée Cavaignac. C'était une lettre du jeune général aux électeurs de son département qui lui avaient offert la candidature à la représentation nationale.

Cette lettre exprimait avec précision et avec une remarquable audace d'honnêteté tout le républicanisme d'ordre, de liberté et de moralité selon le cœur

de Lamartine. Elle frappa vivement son esprit. Il résolut de tout tenter pour conquérir ce caractère, cette opinion et cette épée à l'Assemblée et au gouvernement. Il ne connaissait ni le général, ni sa famille. Il apprit que M. Flocon avait des relations avec la mère du général. il pria son jeune collègue de l'introduire auprès de cette femme très-éminente, disait on, de cœur, d'esprit, de patriotisme. Il ne cacha pas à M. Flocon l'objet de l'entrevue qu'il sollicitait de madame Cavaignac. M. Flocon partageait le désir du ministre des affaires étrangères, de donner un chef militaire et républicain à l'armée. mais il craignait que la mère des deux Cavaignac déjà en deuil du premier de ses fils. ne voulût pas contribuer à compromettre la vie du second en le rappelant dans un temps d'orages et pour des missions périlleuses, d'une colonie paisible et d'un climat nécessaire au rétablissement de sa santé.

Madame Cavaignac consentit néanmoins à recevoir le ministre des affaires étrangères. Lamartine trouva dans un quartier écarté et dans un appartement modeste meublé de tous les signes du veuvage, du recueillement, et de la piété, une femme en deuil, d'une physionomie profonde et expressive où la sensibilité et la force luttèrent sur des traits graves et résignés. Il comprit du premier coup d'œil pourquoi les républicains avaient appelé cette



femme la mère des *Gracques*. Elle avait en effet dans son élévation, dans sa simplicité et dans son accent quelque chose d'antique et cependant de chrétien. des hommes libres pouvaient être éclos sous ce regard.

La conversation ne démentait pas cet extérieur. Lamartine en avait rarement rencontré d'analogue si ce n'est dans quelques femmes célèbres des souches héroïques de Rome ou de Florence. Une tendresse de mère, une énergie de citoyenne y résonnaient dans un accent viril. Il aborda le sujet de l'entretien. Il parla à madame Cavaignac des dangers de la République si elle venait ou à faiblir ou à s'exagérer à son début; de la nécessité de l'entourer de forces honnêtes et modératrices pour lui sauver les convulsions des gouvernements faibles et spasmodiques; du sacrifice que la fondation de l'ordre libre et démocratique demandait à tout le monde et même aux mères; du désir extrême qu'il avait de voir l'armée se rapprocher de Paris sous la garantie républicaine du nom de son fils. Madame Cavaignac résista, elle s'attendrit, non sur elle, mais sur la liberté, elle finit par se laisser vaincre.

« Vous me demandez le plus grand des sacrifices, dit-elle à Lamartine. mais vous me le demandez au nom du plus absolu des devoirs. Je vous l'accorde. Je consens à être l'intermédiaire

« de vos désirs auprès de mon fils. Je vais lui écrire notre conversation. j'irai vous porter sa réponse. »

Quelques jours après le général lui-même répondit à Lamartine. Sa réponse était digne du fils d'une telle mère sans empressement comme sans faiblesse. Il fut convenu que le général demanderait un congé au gouvernement et qu'il viendrait en France. De ce jour les trois principales pensées de prévoyance de Lamartine contre la guerre étrangère, contre la guerre civile et contre l'anarchie à Paris au moment de la réunion à l'Assemblée nationale lui parurent accomplies. Il s'avança avec plus de confiance vers l'inconnu.

## XIII.

Mais cet inconnu de quelques semaines était encore plein de problèmes et de complots.

Plus le terme de la dictature approchait, plus les partis extrêmes qui sentaient s'évanouir leur règne s'acharnaient à le disputer à la nation. Ils frémisaient au seul nom de l'Assemblée nationale. Ils déclaraient hautement dans leurs conciliabules et dans leurs clubs, tantôt qu'ils renverseraient la majorité du gouvernement avant le jour des élections; tantôt qu'ils ne laisseraient entrer l'Assemblée nationale dans Paris que comme une représentation suspecte et captive au milieu d'une haie de deux